

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 18 janvier 2018 portant nomination de la vice-présidente du Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé

NOR : SSAH1830029A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 4021-6 et R. 4021-7;

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment son article 114;

Vu l'arrêté du 19 avril 2012 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public-organisme gestionnaire du développement professionnel continu (GIP-OGDPC),

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} février 2018, Mme Isabelle MONNIER est nommée vice-présidente du Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 18 janvier 2018.

Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale de l'offre de soins,
C. COURRÈGES

La directrice de la sécurité sociale,
M. LIGNOT-LELOUP